



Direction Genre
et Développement
(DGED)

**CELEBRATION DU PERSONNEL FEMININ
A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME (JIF 2015)
19 MARS 2015**

- Monsieur le Directeur Général de l'ANADER,
- Madame le Directeur Général Adjoint,
- Madame et Messieurs les Conseillers Techniques du DG et du DGA
- Madame COFFI Jeannette
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux,
- Messieurs les Conseillers Techniques des Directions Centrales
- Mesdames et Messieurs les chefs de Division, de Service et de Zone,
- Cher(ère)s Collègues, Cher(ère)s Collaboratrices et collaborateurs de l'ANADER,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos grades, rangs et qualités.

Plusieurs journées sont consacrées à la célébration de la femme dans l'année. J'en ai dénombré 10. Ce sont :

- 8 mars : Journée Internationale de la Femme (JIF)
- Troisième dimanche du mois de mai : Fête des mères
- 15 octobre : Journée Mondiale de la Femme Rurale (JMFR)
- 31 juillet : Journée de la Femme Africaine
- 11 octobre : Journée de la petite fille
- 23 juin : Journée internationale des veuves
- 6 février : Journée internationale de tolérance zéro face aux mutilations sexuelles féminines
- 25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
- 23 mai : Journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale
- Il y a même une journée pour célébrer les grand-mères le premier dimanche de mars.

Celle qui nous réunit aujourd'hui est **la Journée Internationale de la femme (La JIF)**.

En effet, l'Assemblée Générale de l'ONU, dans sa résolution 32/142 votée en 1977 a choisi la date du **08 mars** pour célébrer la Femme. Les Etats africains dont la Côte d'Ivoire ont fait de l'épanouissement de la femme l'une de leurs priorités.

Depuis la Conférence de Beijing tenue en Septembre 1995, les femmes du monde entier, y compris celles d'Afrique, n'ont cessé de décrier la violence et la discrimination dont elles sont quotidiennement victimes. Même si les femmes subissent encore de graves atteintes à leurs droits, elles sont de plus en plus nombreuses à prendre conscience et à agir à quelque niveau qu'elles se trouvent pour apporter le changement dans leurs familles, leurs communautés, leurs lieux de travail, leurs groupements et associations etc.

Depuis 1994, la Côte d'Ivoire, sous différentes thématiques commémore la Journée Internationale de la Femme.

Cette année encore la commémoration de la Journée Internationale de la Femme (JIF) est à l'ordre du jour et se voudrait, une tribune d'évaluation de la situation et de la position des femmes ivoiriennes et celle de leurs actions dans le processus de développement et de la marche vers l'émergence de la Côte d'Ivoire prônée par le président de la république, son **Excellence Monsieur Alassane Ouattara**.

L'ANADER reconnaît la place centrale des femmes dans son dispositif et dans sa clientèle en milieu rural.

Le nombre et le positionnement des femmes dans le dispositif de l'ANADER a toujours été une préoccupation de notre **Directeur Général, Dr SIDIKI CISSE**. Monsieur le DG, recevez toute la reconnaissance et le remerciement des femmes de l'ANADER.

Toutes les données sont concordantes sur le fait que la femme joue un rôle important dans la vie familiale, sociale et économique des familles, des communautés et des **entreprises**.

Je voudrais saluer à ce stade de mon propos une Femme : elle a du mérite, elle coordonne les programmes techniques de l'ANADER avec beaucoup de rigueur et de compétence et a plusieurs fois reçu les félicitations du DG et du Président du Conseil d'Administration (PCA). J'ai nommé **Mme Nicole Apling –KOUASSI**, Directeur Général Adjoint de l'ANADER.

L'ANADER compte au **8 mars 2015, 2216 agents dont 488 femmes soit environ 22%** de son effectif contre 1728 hommes (78%).

La répartition par **âge** montre que les femmes à l'ANADER sont relativement jeunes, en effet **62 % ont moins de 45 ans**. De façon plus détaillé, notons que

- 170 femmes ont entre **20 - 34 ans soit 35 %**;
- 133 ont entre 35 - 44 ans soit 27 % et
- 185 ont entre 45 - 58 ans soit 38%

Le siège compte 235 agents dont 93 femmes soit 40%. Il faut noter que parmi les 93 femmes 35 sont des secrétaires et assimilés soit près de 38% des femmes du siège.

L'ANADER a opéré de grands efforts au niveau du positionnement des femmes dans les instances de décision.

- Le Conseil d'Administration compte trois (3) Femmes sur douze (12) soit 25% ;
- Je le disais tantôt une femme est au poste de Directeur Général Adjoint ;
- Une femme Conseiller technique sur cinq (5) soit 20 % ;
- Le Comité de Direction, organe de décision de l'ANADER, compte sept (7) femmes sur 20 soit 35 % ;
- Quatre (4) femmes sur onze (11) ont rang de Directeur Central soit 36%
- Une femme DR sur 7 soit 15 %
- 1 femme CTR sur sept (7) soit 15 %
- Sept (7) femmes CZ sur 57 soit 12%

En termes de positionnement au poste de décision les femmes sont estimées globalement à environ 18 % des dirigeants de l'ANADER (23 femmes sur 129)

Ces chiffres constituent une grande avancée par rapport à la situation des femmes au PNASA 1 où l'ANADER ne comptait aucune femme CZ, DR, Directeur central, ni Chef de projet et de programme.

Notons que l'ANADER **comporte 692 agents cadres ayant un niveau supérieur ou égale à Bac + 4 dont 139 femmes soit 20%**. Ce vivier constitue un potentiel pour la nomination et la valorisation des

femmes dans notre agence. A l'image du compendium des femmes réalisé par Mme le Conseiller en genre de la présidence de la république, il est important que l'ANADER puisse disposer d'un annuaire nominatif de tous ces cadres avec leur domaine de compétence et expériences.

Sur le terrain, on compte :

- 395 femmes sur 1981 agents soit 20%.
- Les ADR au nombre de 952 comportent 145 femmes soit 15% de cette corporation
- Les Techniciens spécialisés (TS/CP/CA/EL/OPA) au nombre de 302 comportent 34 femmes soit 11%.
- Les Equipiers de Planification Locale (EPL) sont au nombre de 44 dont 17 femmes soit 39%.
- Il y a un corps qui est exclusivement féminin ; il s'agit des secrétaires. Elles sont au nombre de 124 dans tout le dispositif de l'ANADER et constituent **25%** de l'effectif féminin de l'ANADER.

La proportion des femmes varie d'une région à l'autre. La DR Nord a la proportion la plus élevée et en termes d'effectif, la DR sud comprend le plus grand nombre de femmes.

A l'analyse de ces chiffres, on peut dire que la proportion des femmes s'est améliorée (de 18% à 22% et surtout aux instances de décision).

Mais, malgré les efforts importants que vous avez effectués Monsieur le Directeur Général, le gap entre l'effectif des femmes et celui des hommes reste loin de l'atteinte du quota **d'au moins 30%** prôné dans les textes règlementaires. Cette situation risque malheureusement de perdurer si rien n'est fait pour améliorer les effectifs dans les écoles d'agriculture fournisseurs d'agents à l'ANADER. Et aussi si les femmes elles-mêmes n'exploitent pas tout le potentiel qu'elles ont en elles pour donner les preuves de leurs compétences.

L'utilisation efficiente du personnel masculin et féminin et le renforcement des capacités demeurent deux axes importants pour assurer notre mission de façon équitable sur le terrain.

En effet le positionnement des techniciennes femmes dans les zones où les projets et programmes touchent principalement le domaine d'action des femmes agricultrices serait un avantage. Les résultats de certains projets/conventions seraient largement améliorés avec un meilleur positionnement du personnel féminin.

Il y a aussi des zones où le contexte socioculturel ne permet pas au personnel masculin d'exprimer toute sa potentialité car il se heurte à la réticence et à la méfiance des communautés... Une sensibilisation et formation des agents et aussi de la communauté en genre et développement atténueraient cette situation et permettraient au personnel qu'il soit féminin ou masculin d'accomplir sa fonction.

Nous voulons faire noter que le centre de formation de Bingerville vient d'introduire dans ses curricula un module de formation sur le genre en ce qui concerne la 5^{ième} promotion de «l'école de formation qualifiante en management des OPA ».

La Direction Genre et Développement a effectué un sondage au niveau des femmes du siège. Environ vingt(25) femmes ont été interrogées sur les problèmes spécifiques qu'elles rencontrent à l'ANADER, leur niveau de satisfaction et des suggestions sur la visibilité de la femme dans notre entreprise ANADER.

Je vais vous donner quelques problèmes récurrents ressortis de ce sondage à travers ce sketch :

Suivez ...

Les femmes ont un triple rôle :

- Le rôle de reproduction (à travers les maternités et tout le travail dans la sphère domestique) ;
- Le rôle de production (production de biens et services rémunéré ; le travail à l'ANADER) ;
- Et le rôle communautaire (toutes les cérémonies au niveau de nos communautés (religieuses, mariages, baptêmes et funérailles, les rencontres des associations mutuelles, les réunions politiques... sont tributaires du savoir-faire et savoir être des femmes.

Les femmes que nous célébrons aujourd'hui assument toutes ces responsabilités et méritent nos félicitations et notre respect. C'est le fondement de cette célébration à l'initiative du Directeur général de l'ANADER validée par le CA.

Je voudrais vous remercier DG, pour votre sensibilité au genre. Vous savez rechercher et trouver dans votre dispositif des femmes de qualité, suivant la rigueur qui vous caractérise pour vous accompagner dans votre noble mission.

DG, les préoccupations des femmes sont nombreuses et méritent une réelle étude scientifique sur toutes les zones pour fournir des statistiques et des suggestions plus exhaustives et venantes d'elles-mêmes.

Le sondage effectué a mis en exergue trois problèmes récurrents au niveau du siège :

- Le harcèlement sexuel ;
- L'incompréhension manifestée par certains patrons face à l'exercice du rôle de reproduction de la femme en adéquation avec sa fonction à l'ANADER (permission pour accompagner les enfants à l'hôpital, les malaises dus à certaines grossesses...)
- L'exposition des femmes aux infections liées à l'usage des toilettes défectueuses, malpropres, insuffisantes, sans porte ni clé (cas spécifique d'une toilette au deuxième étage)... Les femmes à force de retenir les urines s'exposent à des problèmes réels de santé.

Tous les agents de l'ANADER y compris les femmes se sont engagés à servir partout en Côte d'Ivoire. Cependant, l'éloignement des conjoints semble représenter une préoccupation surtout pour les jeunes femmes en âge de procréation qui voient ainsi leurs chances d'avoir des enfants réduites. A cela il faut ajouter des problèmes d'harmonie dans le couple... DG, cette catégorie vous demandent autant que faire se peut de bien vouloir analyser leur situation afin de trouver des issues favorables.

Sur le terrain, les femmes (en âge de procréer particulièrement) sont confrontées aux moyens de déplacement (moto) inadaptés dans certains contextes sociogéographiques. Elles voudraient être consultées sur le type d'engin qui leur conviendrait avant de lancer les appels d'offre et achats.

La femme est un être humain qui doit jouir des droits de la personne. C'est une ressource humaine capable d'ajouter de la valeur à l'entreprise. Apprécier la femme par rapport à son sexe ou la harceler dans le cadre du travail est une atteinte grave à sa dignité et est réprimé par la loi (loi N° 98-756 du 23 décembre 1998 modifiant et complétant la loi instituant le code pénal réprimant le harcèlement sexuel, le travail forcé et l'union précoce ou forcée).

Je voudrais m'adresser aux femmes de l'ANADER pour leur dire que nous devons rechercher les opportunités de développement de nos capacités, savoir ; savoir être ; et savoir-faire pour compétir équitablement avec les hommes dans le contexte professionnel. Nous avons une part importante à apporter dans la lutte pour l'épanouissement total de la femme. Certaines personnes femmes comme hommes ont dû payer de leur vie pour que nous soyons là où nous sommes :

Accès à l'éducation ; droit de vote ; droit d'avoir un compte bancaire...

D'autres femmes, les agricultrices du monde rurales, les femmes analphabètes, les femmes qui n'ont pas accès à des appuis conseils... comptent sur nous et sur l'ANADER. Des Défis nous attendent et nous avons des contributions à apporter.

Salutations et hommage aux épouses de nos dirigeants et de nos collègues (Agents de sexe masculin)

Je voudrais me tourner vers ces femmes de qui nous dépendons, qui travaillent dans l'ombre, les épouses des agents et dirigeants de l'ANADER.

Je voudrais saluer avec déférence **Mme KOUAME Brou l'épouse de notre PCA** et **Mme CISSE l'Epouse du DG** pour leur témoigner toute notre gratitude. Veuillez leur transmettre notre reconnaissance pour la sérénité, l'équilibre et le bonheur qu'elles procurent à leurs époux et qui permette à ces derniers de conduire l'ANADER et de nous diriger avec efficacité et sagesse.

Merci à toutes les épouses et les conjointes de nos collègues et collaborateurs.

Je voudrais aussi que vous transmettez nos salutations distinguées à Mesdames les membres du Conseil d'Administration de l'ANADER

- Mme CONDE née TOURE DJENEBOU
- Mme LOGON Rosalie
- Mme Massandjé TOURE-Litse

Je voudrais terminer mon propos en réitérant toute notre gratitude aux dirigeants de l'ANADER,

- A Monsieur le PCA,
- Au DG et
- Au DGA

Merci pour l'honneur que vous faites aux femmes dans le cadre de cette célébration ; Merci pour votre disponibilité ; Merci pour la confiance.

Nous voudrions aussi vous traduire **notre engagement** à apporter une **valeur ajoutée** à l'ANADER.

BONNE FETE A TOUTES LES FEMMES.

Je vous remercie.

19-03-2015
Mme ASSIENAN-KOKOLA
Directrice du genre et Développement